

NA!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 31
NOV. 2021
ISSN 2555-297 X

ÉDITO

Alors que le Conseil régional entame le processus de révision de son Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), l'occasion est donnée d'apporter quelques pierres à la construction de cette réflexion collective. Les contextes sociaux, environnementaux, démocratiques, géopolitiques, amplifiés par la crise sanitaire, amènent en effet à réinterroger les fondements sur lesquels l'économie s'est bâtie ces dernières décennies. Trois grands enjeux transparaissent ainsi des échanges et avis formulés par le CESER ces derniers mois.

Le premier enjeu se situe autour du changement à conduire dans les modes de production, de consommation et d'échanges : il s'agit ici d'intégrer pleinement les enjeux d'écoconception, de recyclage, de réparabilité (en lien avec la place de l'économie circulaire et le plan régional de prévention et de gestion des déchets) ; de viser la sobriété numérique et énergétique, la neutralité carbone. Il s'agit aussi de faire une priorité des enjeux nouveaux de réindustrialisation, de relocalisation, de circuits courts, des enjeux liés aux difficultés d'approvisionnement. Il conviendrait aussi de généraliser la démarche « RSO » (responsabilité sociale des organisations) et de promouvoir la démarche « éviter-réduire-compenser » ; d'améliorer la qualité des produits et prestations ; d'affronter, enfin, les enjeux de « souveraineté numérique » et de protection des données.

Le deuxième enjeu est d'impulser une économie régionale de la coopération et de l'anticipation, face aux logiques de concurrence et de court terme. Le CESER a ainsi à plusieurs reprises préconisé de favoriser pleinement la coopération (entre acteurs d'un territoire ou d'une filière, entre territoires voire interrégionale mais aussi en transfilières). Il semble primordial également pour l'économie de basculer sur une logique d'anticipation des transitions en cours et de leurs enjeux et conséquences.

Le troisième enjeu, enfin, se situe au niveau du travail - sujet dont la commission « Économie » du CESER compte pleinement s'emparer dans les mois qui viennent au travers d'une autosaisine. Nous ne pouvons en effet aborder les enjeux de la période pour l'économie régionale, sans mentionner les difficultés de recrutement dans certains secteurs, mais aussi et surtout les interrogations croissantes sur le sens du travail, la ré-interrogation des projets professionnels et du rapport au travail. Il semble aussi primordial d'oser réaborder, peut-être avec de nouvelles lunettes, avec des postures moins figées, les enjeux de santé au travail, à relier au concept global de « One Health » ; la question de la précarité de certains emplois, de partage des gains de productivité ; le dialogue social et enfin, l'égalité Femmes-Hommes et sans oublier la lutte contre toutes les formes de discriminations dans le monde du travail.

Il faudra bien sûr accompagner les acteurs dans la conduite de ces transformations, mais avec une forme de « mise sous contrôle » des trajectoires de changement : c'est ce qui amène le CESER, de longue date, à demander la mise en place de l'éco-socio-conditionnalité des aides régionales, ainsi qu'à soutenir les démarches d'évaluation des politiques publiques.

Ces sujets sont complexes, mais ils constituent les leviers d'avenir pour notre économie et notre société !

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente

Expression

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST : DES ENJEUX CONTRADICTOIRES EN BALANCE



Le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest, qui vise à accroître les déplacements en train autour des métropoles de Bordeaux et Toulouse et entre les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, mais aussi à améliorer l'accessibilité ferroviaire à grande vitesse et à longue distance en France et en Europe, vient de passer à la vitesse supérieure. L'État s'est en effet récemment engagé sur la réalisation de la première phase, sous réserve que le financement soit bouclé. La réalisation de la deuxième phase, vers Dax et l'Espagne, est quant à elle repoussée à un horizon plus lointain, au-delà de 2037.

Sans trancher les débats qui ont opposé et opposent encore aujourd'hui partisans et détracteurs de ce projet, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité présenter sa réflexion sur les conditions à réunir pour qu'un tel projet, s'il va à son terme, profite pleinement à la Nouvelle-Aquitaine et à ses territoires. Pour le CESER, l'enjeu premier à rappeler est bien celui de la sobriété des déplacements. Pour autant, il faut répondre aux besoins de mobilité en privilégiant les modes de transport faiblement émetteurs de gaz à effet de serre. Dans ce cadre, le transport ferroviaire est un atout à mobiliser. La LGV Bordeaux-Toulouse permettrait ainsi de concurrencer la voiture et l'avion entre Toulouse et Paris. Avec les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux qui y sont liés, elle permettrait par ailleurs de libérer des sillons sur les voies actuelles, condition essentielle à la création du RER métropolitain autour de Bordeaux et au

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

*en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N° 31

Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest	P.1-2
Les avis d'octobre	P.2
Échanges avec la Préfète et le Président du Cr	P.3
Les actus	P.3
Le CESER dans les territoires	P.4

développement du report modal du transport de marchandises vers l'Espagne. Ce projet, comme d'autres grands projets d'infrastructures, se situe au cœur d'enjeux contradictoires qu'il est nécessaire de mettre en balance.

Le CESER met en garde sur les dangers et limites d'un financement du projet par des collectivités territoriales pour une grande partie. Il demande que la réalisation de la LGV, estimée à 13 milliards d'euros, ne se fasse pas au détriment du reste des liaisons. La mobilité intra-régionale et l'amélioration des déplacements du quotidien doivent rester la priorité des priorités du Conseil régional.

Une réflexion globale sur la manière de dépasser les enjeux contradictoires est indispensable. Il faut inscrire le projet de LGV dans une véritable stratégie d'ensemble prenant en compte à la fois :

- la concrétisation du report modal (à travers par exemple la nécessité de bilans carbone avant-projet, complets et reposant sur des hypothèses réalistes, afin de comparer les émissions avec et sans projet, ou avec des projets alternatifs) ;
- mais aussi les enjeux d'aménagement vertueux du territoire et de développement des coopérations interrégionales. Cette ambition ne pourra toutefois se concrétiser sans une véritable volonté politique de planifier et d'organiser cette stratégie, afin de répondre pleinement aux besoins des néo-aquitains.

La définition de telles lignes directrices permettrait, au-delà d'une approche au cas par cas, de déterminer les règles générales d'appréciation des grands projets d'infrastructure auxquelles les porteurs de projet puis, au moment de trancher, les pouvoirs publics pourraient se référer.

AVIS GRAND PORT MARITIME DE LA ROCHELLE : UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



La Région Nouvelle-Aquitaine propose en octobre 2021 une stratégie portuaire régionale de façade permettant d'appréhender les quatre ports de commerce de sa façade comme un ensemble coordonné et en forte synergie, dont le Grand Port Maritime de La Rochelle constitue un acteur majeur.

Le CESER encourage cette stratégie globale et note avec satisfaction le retour de l'État dans le cofinancement de projets d'importance dans ce domaine. L'engagement de l'État devra cependant être significatif et poursuivi au-delà de 2024, notamment dans le cadre du prochain Contrat de Plan État-Région (CPER), afin de garantir un report modal efficace que le Conseil régional ne pourra pas porter seul. Il devra aussi se concrétiser sur les autres ports de la région, en particulier Bordeaux dans une approche coopérative et complémentaire.

Les ports sont des outils d'aménagement et de développement des territoires notamment par leur mission d'irrigation vers les territoires. Des conditions doivent toutefois être réunies pour avoir ce résultat vertueux :

- le maillage ferroviaire doit être performant et dimensionné pour supporter l'intermodalité et doit être développé en lien avec les hinterlands ;
- si l'intermodalité entre le maritime, le fluvial et le rail est la piste prioritaire soutenue par le CESER car elle participe à la limitation des gaz à effet de serre, d'autres solutions peuvent aussi être envisagées au regard des freins au développement du fret ferroviaire encore nombreux ;
- les enjeux environnementaux (climat, biodiversité...) doivent être au cœur de la politique portuaire du Conseil régional. La convention devrait à ce titre présenter les enjeux environnementaux posés spécifiquement par le GPM de La Rochelle et indiquer la façon concrète dont le GPM et le Conseil régional souhaitent s'emparer de ces questions ;
- le CESER considère que le contexte actuel marqué par les difficultés de recrutement de personnel qualifié pourrait être l'occasion pour le secteur portuaire de revaloriser les statuts et les conditions de travail des personnels concernés.

Enfin, le projet proposé s'inscrit dans la perspective du développement de l'éolien en mer en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit seulement d'une partie stockage et non de production industrielle d'éoliennes. Le CESER a eu l'occasion de s'exprimer récemment à ce sujet et propose un moratoire sur les grands projets d'énergie renouvelable, en l'attente d'une planification régionale débattue quant à la politique énergétique à mener sur le territoire.

AVIS

UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ATYPIQUE, ET UNE INQUIÉTUDE FACE À LA BAISSÉ ANNONCÉE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX RÉGIONS

Le budget supplémentaire présenté à cette session d'automne est le 1^{er} rendez-vous budgétaire de la nouvelle assemblée régionale installée en juin. C'est un budget atypique, qui propose les ajustements d'usage, faisant office de décision modificative et anticipant l'inscription d'autorisations de programme pour pallier le report du Budget primitif 2022 en février.

Faits marquants de ce budget supplémentaire, relevés et commentés par le CESER : l'engagement régional pour le ferroviaire, les aides aux entreprises, les formations sanitaires et sociales, la culture, le logement des jeunes...

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a tenu à exprimer une inquiétude concernant l'annonce d'une baisse de la dotation aux Régions. Cette nouvelle baisse de dotation, si elle devait être confirmée, viendrait fragiliser la capacité à financer et mettre en œuvre certaines politiques régionales essentielles au rebond d'après-crise sanitaire et aux transitions qui s'imposent.



AVIS

DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les Régions n'ont plus la responsabilité de l'apprentissage. Pour autant, la Région Nouvelle-Aquitaine reste engagée dans ce domaine. Le CESER salue globalement les évolutions constatées dans le fonctionnement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine. Ces dernières ont permis pour un certain nombre d'entre elles plus d'efficacité et de pertinence dans la gestion des apprentis comme dans la réponse aux besoins des employeurs. Le CESER réaffirme un certain nombre de principes : la nécessaire prise en compte des besoins des personnes et des territoires en plus de ceux des entreprises, l'enjeu d'aménagement du territoire, la prise en compte des conditions d'accueil et de vie des étudiants.



AVIS

PLAN RÉGIONAL D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE ET DU GRAND ÂGE



Dans la perspective de positionner la Région Nouvelle-Aquitaine comme territoire d'innovation et d'expérimentation d'actions concrètes visant à développer l'attractivité des métiers, le CESER salue une feuille de route riche et ambitieuse ainsi que la complémentarité potentielle entre cette dernière et son propre travail en cours sur les métiers du soin.

Au-delà des champs de la dépendance / autonomie et du grand âge, un ensemble plus large de professions et de publics doit être

pris en compte pour une action efficace et cohérente. Les enjeux relatifs au lien social sont également à embrasser dans leur globalité. Le CESER propose d'élargir le champ des solutions opérationnelles en travaillant sur l'amélioration de la qualité de vie au travail, notamment via un accueil de qualité pour les stagiaires et nouveaux professionnels ou encore sur la mise en place d'opportunités de parcours professionnels et d'évolutions de carrière intéressantes.

ACTU

ALAIN ROUSSET, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE, DEVANT LE CESER « ON NE SE VOIT PAS ASSEZ ! »



Pour sa séance plénière de rentrée, et suite à l'installation d'un nouveau Conseil régional en juillet dernier, le CESER a accueilli Alain ROUSSET, Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine accompagné de Vice-Présidents :

- Andréa BROUILLE, en charge du Développement économique, de l'Innovation et de l'Accompagnement de la RSE des entreprises;
- Guillaume RIOU, en charge de la Transition écologique, environnementale et de la Biodiversité;
- Sandrine DERVILLE, en charge des Finances et de l'Administration générale;
- Renaud LAGRAVE, en charge des Mobilités.

L'occasion pour le Président du Conseil régional de présenter l'ambition du nouvel exécutif : « Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine, la première région éco-responsable du pays ». Cette orientation se veut transversale et se traduira par des politiques en termes d'innovation, de développement économique et d'emploi, d'adaptation et d'anticipation du changement climatique, de transition énergétique, de formation, de mobilités...

Les échanges ouverts avec les conseillers ont porté sur les grands dossiers régionaux, sur les outils à déployer (responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou des organisations (RSO)), sur la nécessaire évaluation des politiques publiques... et enfin, dans le contexte de crise actuelle, sur les questions d'inégalités et d'aggravation des situations de précarité.

Point d'orgue de l'ambition régionale, le lancement de Néo Terra Acte 2, avec un axe spécifique sur la dimension sociale et l'application du concept « One Health », la santé globale (des plantes, des animaux, des humains et leur interdépendance). Pour construire cette nouvelle feuille de route, le Président du Conseil régional souhaite s'appuyer sur l'assemblée socioprofessionnelle et proposera de constituer un groupe de travail inter-assemblées.

Message reçu par le CESER qui répondra à cette invitation à préparer le monde d'après.



ACTU

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Suite à la démission de trois membres du CESER, Karine DESROSES, Muriel BOULMIER et Stéphanie ANFRAY désormais élues conseillères régionales, le CESER se renouvelle et a procédé à l'élection de deux nouvelles membres du Bureau :

- Rita SILVA-VARISCO, représentant l'Union Régionale de la Ligue de l'Enseignement de Nouvelle-Aquitaine, a été élue Présidente de la commission « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe ».
- Françoise LECLERC, représentant la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) Nouvelle-Aquitaine, a été élue secrétaire de la commission « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires ».

ACTU

FABIENNE BUCCIO, PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER « ÉCHANGES DÉMOCRATIQUES À RENOUVELER »



Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine a participé à la séance plénière du CESER de septembre pour présenter la feuille de route de l'État en Nouvelle-Aquitaine et apporter des éclairages suite aux avis du CESER sur les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux, l'éolien en mer, le projet « Horizeo », le Contrat de Plan État-Région, les violences faites aux femmes et violences sur mineurs...

Une bonne partie des interventions du CESER a porté sur les évacuations de squats et les conditions d'accueil de personnes migrantes en Nouvelle-Aquitaine, sujet sur lequel le CESER a travaillé à plusieurs reprises depuis 2010. La Préfète a rappelé la complexité et la sensibilité du sujet. Les conseillers ont appelé au devoir d'Humanité envers des populations en souffrance, mais aussi à la nécessaire recherche de solutions pérennes, par le dialogue entre toutes les parties prenantes (services de l'État, associations, collectivités...).



ACTU

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Le 27 et 28 septembre, Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER de la Nouvelle-Aquitaine et Camille de AMORIN-BONNEAU, conseillère du CESER et co-présidente du groupe de travail sur le corridor européen de transport du Réseau Transnational Atlantique ont participé aux activités du comité d'orientation du réseau transnational atlantique à Mérida (Espagne).

Ce déplacement a été l'occasion d'échanges protocolaires avec les maires de Caceres et Badajoz, et d'un travail en commun sur le processus de révision du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et sur la macro-région atlantique. Le comité d'orientation a été renouvelé : Maria Mercedes VAQUERA, du CES Estrémadure exercera la fonction de Présidente du CO et Angel GALLEGU MORALES (CES Andalousie), Patrick CARÉ (CESER Bretagne) et Jacques BODREAU (CESER Pays de la Loire), celle de Vice-Présidents.



Le CESER Nouvelle-Aquitaine poursuit sa stratégie « hors les murs » permettant de rencontrer les partenaires régionaux, les acteurs de terrain et d'observer les réalités locales pour nourrir ses réflexions, mais aussi pour présenter ses travaux. Le CESER tient à remercier les structures et les organisations qui accueillent et invitent les conseillers, enrichissant les travaux de l'Assemblée d'expériences et de regards différents.

Les patrimoines, leviers de développement des territoires



Pour la clôture de son programme d'auditions sur « Les patrimoines, leviers de développement des territoires », la commission « Développement des territoires et Mobilité » du CESER s'est réunie le 9 septembre au siège de l'association Ferrocampus Nouvelle-Aquitaine. L'occasion d'échanger également avec des services de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Saintes concernant les patrimoines dans la stratégie de développement, avec plusieurs visites :

- site de l'ex-hôpital en friche (projet en cours de construction par la ville) ;
- Basilique de Saint-Eutrope et de son caveau ;
- Amphithéâtre gallo-romain.

Le rapport du CESER « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » sera présenté en décembre 2021 à l'Assemblée plénière.

Présentation de la contribution du CESER sur la biodiversité aux « Assises régionales de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine »

Christine JEAN, Présidente de la commission « Environnement » et Bernard GOUPY, rapporteur, ont présenté la contribution du CESER sur la biodiversité au cours de la 2^{ème} édition des assises régionales de la biodiversité le 24 septembre.

Les activités du soin et du lien social : témoignages et exemples



Dans le cadre de ses travaux en cours sur les activités du soin et du lien social, la commission « Éducation, Formation et Emploi » du CESER a organisé une journée d'auditions et de visites de terrain le 28 septembre 2021 à La Rochelle, avec la visite :

- des Jardins de Cocagne, chantier d'insertion agricole ;
- des centres sociaux en quartiers prioritaires ;
- de Horizon habitat jeunes, une association mobilisée sur la question de l'habitat des jeunes.

Participation à la rentrée solennelle de la Chambre Régionale des Comptes



À l'invitation de son Président Paul SERRE, Emmanuelle FOURNEYRON, accompagnée du Directeur du CESER, a assisté le vendredi 1^{er} octobre à la rentrée solennelle de la Chambre régionale des comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine. Cette séance protocolaire annuelle était conclue par une intervention de Pierre MOSCOVICI, 1^{er} Président de la Cour des comptes.

Le CESER « témoin » au colloque de l'UNICEM « Carrières et matériaux de construction : une filière durable au service des territoires »

Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER est intervenue comme témoin dans le cadre d'une conférence organisée le vendredi 8 octobre à la Cité du vin à Bordeaux sur le thème : « Carrières et matériaux de construction : une filière durable au service des territoires » à l'invitation de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM). Au-delà des sujets évoqués lors de cette rencontre, cette intervention a permis de faire le lien avec différents travaux et réflexions en cours du CESER, mais également d'argumenter sur la nécessité d'articulation des différents enjeux économiques, sociaux, environnementaux ou de gouvernance.

1^{er} Anniversaire de la Chaire Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire



Vendredi 8 octobre après-midi, Emmanuelle FOURNEYRON est intervenue dans une table-ronde de la conférence organisée dans le cadre du 1^{er} anniversaire de la Chaire « Territoires de l'économie sociale et solidaire - TerrESS » de Sciences-Po Bordeaux.

Journée de rentrée sociale à l'IRTS : participation du CESER à la réflexion collective



Répondant à l'invitation d'Eddie BALAGI, Président de l'Union régionale inter-fédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (URIOPSS) Nouvelle-Aquitaine, Emmanuelle FOURNEYRON est intervenue dans le cadre du colloque de rentrée organisé sur le thème : « Réflexion collective autour des grands chantiers du quinquennat : Stratégie de lutte contre la pauvreté ; loi Grand âge et Autonomie et Attractivité des métiers ».

Le CESER présente ses analyses au Congrès de la Société Française de Santé Publique

Emmanuelle FOURNEYRON a été sollicitée par la Délégation régionale de France Assos Santé pour participer au titre du CESER dans une table-ronde organisée le vendredi 15 octobre au Futuroscope de Poitiers, lors du Congrès de la Société Française de Santé publique, sur le thème : « Démocratie en santé en temps de crise sanitaire ou crise de la démocratie en santé ». Cette intervention a été l'occasion de porter les analyses et préconisations des différentes contributions du CESER en lien les enjeux de santé publique.

Le CESER avec « Les Jeunes Néo-aquitains s'Engagent »



Conçues par les jeunes et pour les jeunes et organisées par la Ligue de l'Enseignement de la Nouvelle-Aquitaine, les journées « les jeunes Néo-aquitains s'engagent » visent à promouvoir et à soutenir la parole et l'engagement des jeunes. Elles sont un espace d'échanges et de débats sur des thématiques actuelles, favorisant une meilleure appréhension des enjeux sociétaux. Le CESER y est annuellement convié.

Cette année, Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER, Dominique NIORTHE et Bernadette BONNAC HUDE, conseillers, ont participé à cette rencontre au Centre de vacances « L'Aerial » à Sauméjan. Le thème retenu était « Notre société dans 10 ans, et nos libertés?... ». Une centaine de jeunes âgés de 18 à 30 ans et issus des 12 départements de la région ont débattu sur la définition et la conception

de la notion de liberté comme valeur fondamentale politique et sociale, et ont formulé des « vœux collectifs » quant à une (re)définition de la notion d'ici 10 ans.



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication :

Wilfried Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo

Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos :

© Région Nouvelle-Aquitaine : Alban

Gilbert, Françoise Roch

© Laurent Wangermez

© Fotolia.com

Photothèque du CESER N-A

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE